



Institut Saint-Luc
Enseignement secondaire

Ramegnies-Chin, le 11 janvier 2024

Aux parents des élèves de l'enseignement technique

Objet : calendrier

Madame, Monsieur,

Cette année scolaire, l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous imposait un congé le mardi 13 février 2024, jour du mardi gras. Si cet événement culturel peut être incontournable dans certaines régions de Wallonie, ce n'est pas forcément le cas du tournaisis. De plus, l'organisation de l'école et de l'internat est très peu pratique si nous devons renvoyer les élèves internes en milieu de semaine.

Mr Parotte a donc introduit une demande à l'administration au premier trimestre pour que nous puissions déplacer cette journée de congé.

Sans nouvelle de la part de notre ministère, en accord avec notre Président de Pouvoir Organisateur, nous déplaçons le congé au vendredi 29 mars 2024 (Vendredi Saint, marché aux fleurs de Tournai), jour où les cours seront donc suspendus. Votre enfant terminera donc la semaine qui suit nos portes ouvertes le jeudi soir et reviendra à la maison pour un weekend de quatre jours puisque le lundi 01 avril 2024 est férié (lundi de Pâques).

En contre-partie, le congé initialement prévu le mardi 13 février 2024 est supprimé et votre enfant est attendu à l'Institut dès 8h20 pour suivre sa journée de cours. La journée pédagogique annoncée le lundi 12 février 2024 est elle aussi annulée : votre enfant est attendu à l'Institut dès 10h15 pour suivre sa journée de cours.

En résumé :

- lundi 12 février : cours maintenus
- mardi 13 février : cours maintenus
- vendredi 29 mars : cours suspendus

Nous espérons que ces modifications de calendrier ne désorganiseront pas trop votre organisation familiale et restons, Madame, Monsieur, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

O. DEWAELE
Sous-Directeur

V PAROTTE
Directeur